



LES AMIS D'ACCOMPAGNER A.S.B.L.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

EDITORIAL

Rencontre

Je me lève. J'allume ma radio. La journaliste du jour annonce : « Le gouvernement cherche encore 1.300.000.000 euros d'économies ». Me vient aussitôt à l'esprit : « Les plus démunis vont encore payer la note ». Alors, dix ans d'existence comme asbl « Les Amis d'Accompagner », ce n'est rien par rapport à la misère dans laquelle vivent de plus en plus de personnes.

Ce n'est rien et en même temps, annuellement, l'Association est une bouée de secours pour plus de 500 personnes qui franchissent le seuil de notre bureau d'accueil. Ce n'est rien et en même temps, l'Association permet à plus de 200 personnes déjà prises en charge par un autre organisme de bénéficier d'un surplus d'humanité pour affronter leurs difficultés grâce à nos accompagnements.

En lisant cette « Lettre Info » et en chargeant notre rapport annuel sur notre site à l'adresse « [http://www.accompagner.be/fr/documents_presse#Rapports d'activite](http://www.accompagner.be/fr/documents_presse#Rapports_d'activite) », vous prendrez conscience de l'investissement d'une équipe de deux personnes salariées entourées de cinquante bénévoles en faveur des plus démunis.

Je vous remercie de prendre du temps pour nous lire.

P. Guy Leroy

Je viens ici pour la première fois.

C'est un assistant social du SamuSocial qui m'a renseigné votre adresse. J'y suis depuis 6 mois. J'y vis à peu près. J'ai des problèmes de poignet. A force de tirer partout mon bagage, j'ai attrapé des douleurs. Du coup, je n'ai plus que ce que je porte sur moi et j'ai trouvé ce sac à dos. Je prends grand soin de mes affaires. Je suis toujours propre sur moi. J'enlève mes vêtements, je les lave, je les remets.

Je loue un appartement mais je l'ai quitté il y a plusieurs mois. J'ai des troubles psychiatriques. Je me sentais harcelée par les propriétaires qui voulaient que je dépose mon renom. Cela faisait 8 ans que j'habitais là. J'ai trouvé mon courrier ouvert et une banane pourrie dans ma boîte aux lettres,... Je suis partie du jour au lendemain en emportant le minimum, je n'en pouvais plus

Je suis au chômage. Je continue de payer le loyer mais c'est trop difficile pour moi de rentrer chez moi. Je sais qu'en plus, il y a toute une série de problèmes qui m'attendent à mon retour et j'ai jusqu'ici manqué de courage. Mais là, c'est décidé, je reprends les choses en main. Je viens de récupérer mes clés dans mes affaires déposées chez une connaissance. Je vais aller à l'appartement voir où j'en suis : le propriétaire m'a-t-il expulsée ? radiée ? ai-je reçu un renom ? il faut que je sache. Je pourrais alors commencer à remonter la pente. Je viens ici pour avoir de l'aide pour faire toutes ces choses qui me paraissent lourdes. J'ai peur de perdre courage. J'ai provoqué cette coupure, cette fracture avec la réalité. Il faut maintenant que je revienne.

La porte ouverte, le sourire, la gentillesse, je ne m'attendais pas à ça. La petite dame qui accueille et qui écoute est avenante. Quand on est à la rue, on a pas l'habitude d'être l'objet d'attention.

A.N.

Michel, une nouvelle recrue parmi nos bénévoles, possède un talent certain pour le dessin. Il a mis ce talent au service de l'édition spéciale « 10ans » de notre rapport annuel. Espérons que vous ayez autant de plaisir à découvrir son travail que lui à le réaliser!



Rencontre avec un partenaire

Médecin à la maison médicale du vieux Molenbeek, la docteure Appelmans travaille en collaboration avec Les Amis d'Accompagner depuis de nombreuses années. Récemment, parmi les candidats qui répondaient à leur offre d'emploi, la maison médicale a choisi d'engager une bénévole de l'Association. A cette occasion elle a accepté de nous accorder une interview.

Pouvez-vous nous présenter brièvement votre Maison médicale ?

Notre structure compte 16 travailleurs dont 7 médecins et 3 kinés. Ouverte il y a maintenant 40 ans, la Maison médicale du Vieux Molenbeek a toujours eu pour vocation de s'adresser aux plus démunis. Nous travaillons depuis peu au forfait. Notre public reste essentiellement un public de personnes démunies vivant dans le quartier ou bénéficiant de l'Aide Médicale Urgente.

Comment avez-vous connu l'Association Les Amis d'Accompagner ?

Je connais l'association pratiquement depuis sa création via une bénévole, Bernadette. À l'église Sainte Anne, j'ai vu des dépliants de présentation de l'asbl et encore récemment dans ma paroisse actuelle. J'oriente régulièrement des patients vers votre accueil sociojuridique.

Vous avez été amenée à collaborer avec l'Association. Comment cela s'est-il passé ?

Encore récemment, j'ai en effet pu collaborer avec « Les Amis d'Accompagner » pour un de mes patients. J'ai été frappée par le professionnalisme de l'aide apportée. L'association va jusqu'au bout d'une procédure sans lâcher le morceau. Il n'y a pas d'amateurisme. L'accompagnement proposé va jusqu'au fond des choses. C'est très utile car l'association fait ce que les autres services n'ont pas le temps ou la possibilité de faire : suivre une personne dans sa globalité en étant attentive à tous les aspects de sa vie et l'accompagner concrètement dans les différents lieux pour que sa situation s'améliore.

Vous avez récemment engagé Ihsan, l'une de nos bénévoles. Pensez-vous que le bénévolat puisse être un facteur aidant à décrocher un emploi ?

De mon point de vue d'employeur, lire sur un CV qu'une personne fait du bénévolat me donne un *a priori* positif : Cette personne a envie de travailler et de se mettre en action. C'est de bon augure. De plus, le bénévolat permet d'acquérir de l'expérience et ça aussi c'est très positif.

Quand j'ai lu qu'Ihsan était bénévole chez Les Amis d'Accompagner, connaissant l'Association, j'ai trouvé ça positif : Elle a déniché et choisi un volontariat qui en vaut vraiment la peine. Lorsque j'ai demandé l'avis d'Arnaud, le responsable opérationnel de l'Association, et que j'ai reçu son écho positif, cela a confirmé nos impressions. Bien que le poste pour lequel Ihsan postulait soit déjà pourvu, nous avons donc décidé de l'engager car nous avons besoin de quelqu'un à un autre poste et qu'elle nous semblait être la bonne personne.

Travailler au forfait signifie que la maison médicale reçoit, pour chacun de ses patients, un forfait versé par la mutuelle de celui-ci. Avec ce forfait, la maison médicale doit pouvoir offrir à son patient un service complet de suivi médical. Le patient ne débourse donc pas d'argent. L'ensemble des forfaits versés par les mutuelles des patients servent à payer les travailleurs de la maison médicale.

Portrait

J'ai du mal à dormir parce que mes problèmes m'empêchent de dormir. J'ai passé un test pour évaluer mes compétences. Avant l'accident, j'étais modiste. Maintenant, je ne sais plus faire cela. Je voudrais étudier la mécanique mais je ne peux pas obtenir les documents utiles car je suis malade.

J'ai travaillé longtemps en Italie et tout se passait bien. Puis, je suis tombé en 2005. C'était dans mon cerveau. Le docteur a dit que j'avais un cancer. J'ai attendu 2008 pour lui laisser faire l'opération. Il a touché quelque chose dans ma tête. Je me suis retrouvé avec une incapacité de travail de 100%. J'ai alors été abandonné car l'Italie ne m'a pas aidé. Très vite, je me suis retrouvé à la rue, sans rien. Alors j'ai voyagé aux Pays-Bas puis à Paris. Puis je me suis dit que j'allais aller à la capitale de l'Europe. Je voulais essayer de faire valoir mon droit à de l'aide.

En 2012, j'ai connu Les Amis d'Accompagner et Monsieur Arnaud.



Monsieur Arnaud m'aide. Il prend soin de moi comme s'il était mon grand frère. Dès qu'il y a quelque chose, je viens chez lui. Il est la personne en qui j'ai confiance.

Je suis grand et fort. Et je parle fort. Les gens qui ne me connaissent pas pensent que je suis agressif. Je fais peur. Ce sont les médicaments qui me font parler fort. Arnaud sait comme je suis bon en réalité.

Je voudrais avoir un agenda pour tout noter les choses importantes. J'oublie. Depuis l'opération du cerveau, je perds la connaissance (ndlr: la mémoire). J'ai une ignorance (ndlr: résonnance) magnétique bientôt. Je ne peux pas oublier que je suis malade parce qu'il faut toujours revérifier.

Arnaud m'aide. Il parle à mon propriétaire, aide à trouver des solutions pour mon loyer. Il me comprend moralement. Il sait que je suis quelqu'un de bien.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers [ACTIFS]	329	365	420	447	459	443	458	573	708	751
Nouveaux dossiers	239	241	279	278	300	283	298	401	492	497
Anciens dossiers	90	124	141	169	159	160	160	172	216	254
Primo-arrivants						62	85	70	112	94

10 années en un clin d'œil.

À l'occasion de nos 10 ans, nous publions ici, sur 5 ans, les tableaux d'évolution de quelques indicateurs révélateurs du profil des personnes que nous avons aidées. Le lecteur pourra aisément constater, comme nous, leur constance, alors que leur nombre est pourtant passé de 443 à 751 sur cette même période, soit un accroissement de 69,5%.

Notre portrait type de la personne aidée qui se dégage est donc "Pauvre - voire très pauvre - isolé, belge, d'âge mûr, venu à l'Association par le bouche à oreilles".

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
Revenus	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
C.P.A.S	134	30,2	117	25,5	125	21,8	133	18,8	179	23,8
Sans revenus	87	19,6	115	25,1	128	22,3	185	26,1	156	20,8
Allocations de chômage	57	12,9	50	10,9	80	14,0	96	13,6	89	11,9
Allocations de mutuelle	57	12,9	51	11,1	76	13,3	76	10,7	76	10,1
Sur un total de	443		458		573		708		751	

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
Venue par	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Bouche à oreilles	103	23,3	134	29,3	206	36,0	267	37,7	293	39
Partenaires associatifs	140	31,6	133	29,0	144	25,1	241	34,0	250	33
Institutions publiques	110	24,8	114	24,9	141	24,6	105	14,8	110	15
Sur un total de	443		458		573		708		751	

Année	2011		2012		2013		2014		2015	
Origines	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Belgique	188	42,4	188	41,0	300	52,4	345	48,7	364	48,5
Afrique subsaharienne	74	16,7	91	19,9	95	16,6	109	15,4	137	18,2
Maghreb	51	11,5	54	11,8	62	10,8	73	10,3	87	11,6
Sur un total de	443		458		573		708		751	

Année	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%
Âge										
De 41 à 65	216	48,8	210	45,9	255	45	322	56	353	47
De 26 à 40	137	30,9	148	32,3	188	33	229	40	240	32
De 66 à 99	35	7,9	47	10,3	61	11	76	13	77	10
Sur un total de	443		458		573		708		751	

Les Amis d'Accompagner, partenaire de l'hôpital Molière

Cela fait maintenant près de 15 ans qu'une unité de psychiatrie aigüe a été créée sur le site de l'hôpital Molière Longchamp. Le service intervient auprès d'un public fragilisé par des pathologies telles que différents types de dépendances, de dépression, de psychoses, de difficultés occasionnées par l'environnement, etc.

La prise en charge globale du patient permet d'articuler autant que possible l'intervention des différents corps de métiers dans le souci, d'une part de veiller au bon déroulement de l'hospitalisation, et d'autre part dans l'élaboration d'un projet thérapeutique post-hospitalier pouvant être en lien avec les réseaux psychiatriques, sociaux ainsi qu'avec l'environnement social et familial du patient.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'importance de la collaboration avec Les Amis d'Accompagner. En effet, certaines difficultés peuvent être observées chez le patient dans la mise en place de son projet thérapeutique et en particulier dans les démarches devant être réalisées à l'extérieur (transfert vers un autre hôpital, centre de jour, consultations, services psycho-sociaux).

Les Amis d'Accompagner interviennent soit à la demande d'un membre de l'équipe (pour des personnes désorientées, confuses, à risque de rechute, angoissées, avec des problèmes de barrière linguistique), soit à la demande du patient lui-même.

Nombreuses sont les démarches de nos patients qui, sans l'intervention des Amis d'Accompagner, n'auraient pas pu aboutir.

Votre testament pour notre bonne cause ?

Vous souhaitez mettre un peu de cœur dans votre testament ? Vous soutenez notre projet ? Pourquoi ne pas y prévoir un don pour « Les Amis d'Accompagner » ?

Vous n'avez pas d'héritiers directs ? Restez bienfaiteur en toute confiance !

Votre testament pour les « Amis d'Accompagner » aidera à la **pérennité** de son Action.

Vous souhaitez donner davantage à votre héritier ? Le legs en duo permet d'optimiser votre testament et de mettre en valeur votre générosité !

Cette formule est fiscalement intéressante pour ceux qui n'ont pas ou plus de famille proche à qui léguer leur patrimoine. Le legs en duo réduit les droits de succession de l'héritier en partageant son héritage entre celui-ci et « Les Amis d'Accompagner », qui, dans ce cas, prendra en charge **tous** les droits de succession, réduits sur son héritage (12,5 % à Bruxelles, 7% en Wallonie & 8,5 en Région flamande) et normaux sur l'héritage de l'autre bénéficiaire. En pratique donc, l'autre bénéficiaire recevra plus d'argent en net que s'il avait dû hériter « normalement », et « Les Amis d'Accompagner » bénéficiera d'un avantage financier.

Un exemple vaut toujours mieux qu'un long discours

Vous habitez la Région bruxelloise et léguiez 200.000€ à votre nièce :

Hypothèse n° 1 : Vous léguiez tout à votre nièce

Les droits de **succession** s'élèvent à :

35% sur la première tranche de 50.000€	=	17.500€
50% sur la tranche de 50.000 à 100.000€	=	25.000€
60% sur la tranche de 100.000 à 175.000€	=	45.000€
70% sur la tranche au-delà de 175.000€	=	<u>17.500€</u>
Soit un total de :		105.000€

Votre nièce recevra donc 200.000€ - 105.000€ = **95.000€**

Hypothèse n° 2 : Vous léguiez 110.000€ (55%) à votre nièce et 90.000€ (45%) aux « Amis d'Accompagner »

Les droits de succession sur la partie de la nièce (payés par « Les Amis d'Accompagner ») s'élèvent à :

35% sur la première tranche de 50.000€	=	17.000 €
50% sur la tranche de 50.000 à 100.000€	=	25.000 €
60% sur 10.000€	=	<u>6.000 €</u>
Soit un total de :		48.500€

Les droits de succession sur la partie donnée aux « Amis d'Accompagner » s'élèvent à : 12,5% sur 90.000€ = **11.250€**

Le total général des droits payés par l'asbl « Les Amis d'Accompagner » revient à : 48500€ + 11.250€ = **59.750€**

Conclusion : **Votre nièce recevra 110.000€** soit **15.000€ en plus**

« Les Amis d'Accompagner » recevront : 90.000€ - 59.750€ = **30.250€**

Il est recommandé de consulter un notaire. Une question à ce propos ? Contactez en toute simplicité P. Guy Leroy à l'adresse courriel bruxelles.pre@accompagner.be qui se fera un plaisir de vous éclairer.

Comment nous aider ?

En versant un don au compte
IBAN BE25 1142 6095 4582

« Les Amis d'Accompagner »
avec en communication "Don".
Nous vous délivrerons
l'attestation fiscale annuelle
pour tout don = ou > à 40 €
cumulés dans l'année, et ce au
courant du 1er trimestre 2017.

Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance

Rue Félix Vande Sande 40
1081 Bruxelles

T: 02.411.87.54

F: 02.410.72.25

bruxelles@accompagner.be

Service aux Partenaires

02/310.08.51

Site internet

www.accompagner.be

Siège social

Rue des Braves 21

1081 Bruxelles

Coordonnées bancaires

IBAN BE25 1142 6095 4582

BIC BKCPBEBB

Rejoignez nous
sur Facebook

